

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle Richelieu, le **lundi 5 décembre 2016 à 19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire  
Madame Magalie Joncas, conseillère  
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller  
Monsieur Joseph Côté, conseiller  
Monsieur Frédéric Dionne, conseiller  
Monsieur Sylvain Houle, conseiller  
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général  
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

**ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016.
3. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
4. Dépôt du registre public des déclarations des avantages reçus - Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
5. Bordereaux des comptes à payer numéros 2016-12-A, 2016-12-B, 2016-12-C, 2016-12-D et rapport sur les dépenses autorisées.
6. Rapport des ressources humaines 2016-11.
7. Procès-verbal de correction à la résolution numéro 2016-384 - Dépôt.
8. Adjudication de l'émission d'obligations au montant de 15 754 000\$ - Accusé de réception.
9. Prévisions budgétaires 2016 révisées de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire.
10. Prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.
11. Prévisions budgétaires pour l'année 2017 du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu.
12. Prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu.
13. Rémunération du personnel électoral et référendaire et des officiers de scrutin.
14. Financement d'une dépense - Revenu reporté - Fonds local.
15. Nomination journalier opérateur 3 - Service des travaux publics.

16. Renouvellement de mandats au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire.
17. Renouvellement de mandat d'un membre au sein du comité consultatif sur le développement de la culture et du tourisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
18. Renouvellement de mandats de membres au sein du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
19. Nomination d'un membre au sein du comité sur la santé et les saines habitudes de vie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
20. Prolongation de l'entente intermunicipale relative au déploiement en mode multicaserne.
21. Demande de modification au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu - Distance minimale prévue avec l'emprise de la voie ferrée pour les constructions résidentielles.
22. Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal - Protection des Montérégiennes.
23. Rapport final de l'étude de circulation à divers endroits sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.
24. Compte rendu de la rencontre du 30 septembre 2016 du comité des finances de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
25. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 septembre 2016 du comité de revitalisation du vieux village de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
26. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 novembre 2016 du comité consultatif sur le développement de la culture et du tourisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
27. Comptes rendus des rencontres du comité consultatif relatif à l'évaluation des orientations de développement et à l'intégration du PMAD à Mont-Saint-Hilaire.
28. Recommandations du comité consultatif relatif à l'évaluation des orientations de développement et à l'intégration du PMAD à Mont-Saint-Hilaire - Mémoires sur l'avant-projet de plan d'urbanisme durable.
29. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 novembre 2016 du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
30. Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 novembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
31. Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2016-71.
32. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
33. Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéros 2016-82, 2016-83, 2016-84, 2016-85, 2016-86, 2016-87, 2015-99, 2016-54, 2016-68 et 2016-28.
34. Demande de dérogation mineure 2016-08 concernant le 1560, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

35. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2017.
36. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement approuvant le budget de l'année 2017 et décrétant les taux de la taxe foncière générale.
37. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
38. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux des taxes sur les ordures ménagères et les matières recyclables pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
39. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
40. Avis de présentation annonçant l'adoption d'un règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.
41. Renouvellement du contrat ING 2015-22 concernant des services professionnels en ingénierie relatif au mandat annuel pour le contrôle qualitatif des matériaux.
42. Octroi du contrat TP 16-12 concernant la fourniture, collecte, transport et traitement des conteneurs de l'Écocentre.
43. Octroi du contrat pour l'enneigement de la pente à glisser au parc de la Gare.
44. Questions de l'assistance.
45. Levée de la séance.

#### Information

- a) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2016 de la Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu.
- b) Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2016 de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.
- c) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 novembre 2016 du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu.

2016-425

### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 5 décembre 2016 soit et est approuvé par ce conseil, en ajoutant le point suivant:

- 1.1 Questions de l'assistance;

Et en retirant le point suivant:

- 31. Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2016-71.

...Déclaration de monsieur le maire Yves Corriveau concernant la poursuite des analyses relatives à la zone A-16.

### **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Daniel St-Onge	Nouveau brigadier scolaire à l'école de la Pommeraie - Remerciements au conseil municipal
M. Steve Timmins	Développement de la zone A-16 Appui au mouvement Bleu Terre - développement de l'ancien camping Laurier et de la zone H-105
M. Jean-Yves Héroux	Demande à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu - statut particulier pour la zone A-16 Approbation du plan d'urbanisme durable
Mme Luce Cloutier	Zone A-16 - communiqué de presse du 28 octobre 2016 - diminution de la densité - programme particulier d'urbanisme
Mme Hélène Tardif	Développement de la zone A-16 - information aux citoyens sur l'état de la situation Demande à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu - statut particulier pour la zone A-16
Mme Suzanne Gloutnay	Comité de suivi zone A-16 - formation
M. Louis Toner	Zone A-16 - communiqué de presse du 28 octobre 2016 Entente entre la Ville de Mont-Saint-Hilaire et les propriétaires de la zone A-16
M. Jacques Charbonneau	Zone A-16 - déclaration du maire – développement – pouvoir d'intervention de la Ville Comité de suivi zone A-16 - formation
Mme Suzanne Simard	Comité de suivi zone A-16 - formation Développement zone A-16 - densité
M. Adrian Knight	Zone A-16 - position du conseil municipal - diminution densité - étude sur la perte de revenus
M. Louis-Georges Cournoyer	Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal - exclusion de la zone A-16 du PMAD Évaluation des coûts de construction dans la zone A-16 - dévaluation des maisons environnantes Consultations citoyennes
M. Pierre Brazeau	Demande d'exclusion de la zone A-16 du PMAD Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal - protection des collines Montérégiennes Demande à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu - statut particulier de la zone A-16 Dépôt du plan d'urbanisme durable - densité de la zone A-16

Échanges de territoires de densification - zone A-16  
et secteur longeant la Grande Allée  
Possibilités d'échanges entre les villes -  
densification

M. Benoit Frappier

Application du PMAD – pouvoir de la Ville  
Zone A-16 - études envisagées - développement

Mme Hélène Tardif

Orientations du conseil municipal - développement  
de la zone A-16  
Consultations citoyennes  
Mémoires déposés - avant-projet de plan  
d'urbanisme durable  
Usages possibles zone A-16  
Comité de suivi zone A-16

2016-426

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

et adoptée à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 soit et est approuvé par ce conseil.

### **...DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposées.

Le conseil prend acte du dépôt.

### **...DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES AVANTAGES REÇUS**

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose un extrait du registre public des déclarations des avantages reçus par les membres du conseil.

Le conseil prend acte du dépôt.

2016-427

### **BORDEREAUX DES COMPTES À PAYER NUMÉROS 2016-12-A, 2016-12-B, 2016-12-C, 2016-12-D ET RAPPORT SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

et adoptée à l'unanimité :

Que les bordereaux des comptes à payer numéro 2016-12-A, au montant de 9 669 126,59 \$, numéro 2016-12-B, au montant de 1 343,11 \$, numéro 2016-12-C, au montant de 380 198,41 \$, numéro 2016-12-D, au montant de 1 892 759,85 \$, soient et sont approuvés par ce conseil, tel qu'il appert au certificat portant le numéro 2016-12, émis par madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, en date du 30 novembre 2016, ainsi que le rapport quant aux dépenses autorisées au cours de la période du 4 novembre au 30 novembre 2016.

2016-428

**RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES 2016-11**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que le rapport des ressources humaines 2016-11 préparé par madame Annie Dionne, conseillère principale en ressources humaines, en date du 2 décembre 2016, soit et est approuvé par ce conseil.

2016-429

**PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2016-384 - DÉPÔT**

La greffière dépose au conseil un procès-verbal de correction à la résolution numéro 2016-384, intitulé: " Émission d'obligations au montant de 15 754 000 \$ - Courte échéance " effectué conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de correction à la résolution numéro 2016-384 émis par la greffière en date du 9 novembre 2016.

2016-430

**ADJUDICATION DE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE 15 754 000\$ - ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception de l'adjudication par madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, en date du 9 novembre 2016, de l'émission d'obligations au montant de 15 754 000 \$, à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC., au prix de 98,726 \$ du 100 \$, le tout tel qu'indiqué au document, intitulé: " Adjudication - Vente d'obligations par soumissions publiques " joint en annexe " A " à la présente résolution.

2016-431

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 RÉVISÉES - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve les prévisions budgétaires 2016 révisées de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire établies par la Société d'Habitation du Québec, en date du 18 octobre 2016.

2016-432

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT**

CONSIDÉRANT QUE le 26 octobre 2016, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017;

CONSIDÉRANT QUE lesdites prévisions doivent être soumises pour approbation aux villes et municipalités membres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QU'une copie de ces prévisions budgétaires a été transmise à la Ville de Mont-Saint-Hilaire;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2017 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, telles qu'adoptées par son conseil d'administration, le 26 octobre 2016.

Que la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, pour l'exercice financier 2017, soit de 3 347 239 \$ et que la trésorière soit autorisée à la verser lorsque requise.

2016-433

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017 - CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE LA VALLÉE DU RICHELIEU**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire est membre du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu;

CONSIDÉRANT QU'à sa séance extraordinaire du 16 novembre 2016, le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu a adopté ses prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal*, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a reçu copie desdites prévisions budgétaires, incluant une estimation de sa contribution financière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire a pris connaissance des prévisions budgétaires du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017, et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve les prévisions budgétaires du Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017, prévoyant des dépenses totales de 22 174 693 \$.

Que la participation financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, pour l'exercice financier 2017, soit et est de 1 675 375 \$ et que la trésorière soit autorisée à la verser lorsque requise.

2016-434

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA VALLÉE DU RICHELIEU**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire est membre du regroupement des municipalités de Beloeil, de McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park, de Saint-Basile-le-Grand, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Mathieu-de-Beloeil pour le transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu, mandataire du service de transport adapté sur le territoire des municipalités décrites plus haut, soumet à leur approbation les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 ainsi que la quote-part de chaque municipalité partie à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a reçu copie desdites prévisions budgétaires, incluant une estimation de sa contribution financière pour 2017;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du transport adapté de la Vallée du Richelieu, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017, pour un montant total de 888 858 \$ réparti ainsi:

- Coût du transport (selon service actuel)	676 775 \$
- Autres frais (administration et immobilisation)	212 083 \$

Que la quote-part imputable à la Ville de Mont-Saint-Hilaire, selon l'entente existante, pour l'exercice financier 2017, soit et est de 57 386 \$ et que la trésorière soit autorisée à la verser lorsque requise.

2016-435

**RÉMUNÉRATION - PERSONNEL ÉLECTORAL ET RÉFÉRENDAIRE ET OFFICIERS DE SCRUTIN**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, établir un tarif de rémunération pour le personnel électoral et référendaire;

CONSIDÉRANT le rapport de madame Anne-Marie Piérard, directrice des Services juridiques et greffière, en date du 24 novembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve le tableau 1, intitulé: "Rémunération personnel électoral et référendaire" et le tableau 2, intitulé: "Honoraires officiers de scrutin (élections et référendums) et trésorier" pour les élections et les référendums municipaux, lesquels sont joints à la présente résolution comme annexes "A" et "B" pour en faire partie intégrante.

2016-436

**FINANCEMENT D'UNE DÉPENSE - REVENU REPORTÉ - FONDS LOCAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil autorise le transfert d'une partie du montant de la dépense reliée aux travaux de réfection du chemin de la Montagne de 737 035 \$ prélevée à même le poste budgétaire 58-218-11-793 (règlement d'emprunt numéro 1179) vers le budget d'opération au poste budgétaire 02-833-00-711.



Il est également résolu que ce conseil autorise le financement de ladite dépense au montant de 737 035 \$ à même le poste budgétaire 55-169-00-099 (Revenu reporté – fonds local).

2016-437

**EMBAUCHE - JOURNALIER-OPÉRATEUR 3 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la vacance à un poste régulier de journalier-opérateur 3 au Services des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un concours afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Francis Lalonde a le profil et les qualifications requises pour occuper ce poste;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Francis Lalonde au poste d'employé régulier de journalier-opérateur 3 au Service des travaux publics, suivant la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Mont-Saint-Hilaire (classe 7), et ce, à compter du 6 décembre 2016.

Que cette embauche soit faite selon les conditions indiquées au rapport de madame Annie Dionne, conseillère principale en ressources humaines, en date du 5 décembre 2016.

Qu'il y a des crédits disponibles tel qu'en fait foi le certificat de madame Sylvie Lapalme, trésorière, en date du 5 décembre 2016.

2016-438

**RENOUVELLEMENT DE MANDATS - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE conformément aux lettres patentes de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire, trois administrateurs doivent être nommés par le conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire parmi les élus ou employés de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les mandats de messieurs Yves Corriveau, maire, et Joseph Côté, conseiller municipal, à titre de représentants de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire, sont échus depuis le 11 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la demande transmise par le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire afin de renouveler ces mandats pour une période de trois (3) ans, et ce, conformément aux lettres patentes dudit Office;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve le renouvellement des mandats de messieurs Yves Corriveau, maire, et Joseph Côté, conseiller municipal, à titre de représentants de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Mont-Saint-Hilaire, et ce, pour une période de trois ans à compter du 12 novembre 2016.

2016-439

**RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'UN MEMBRE - COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DU TOURISME DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Kees Vanderheyden, à titre de membre du comité consultatif sur le développement de la culture et du tourisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire venait à échéance le 8 août 2016;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Vanderheyden a manifesté son intérêt à poursuivre pour un nouveau mandat au sein dudit comité;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 1194 établissant les règles de régie interne des comités du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, par lequel le conseil municipal a le pouvoir de procéder à la nomination d'un membre, décider du renouvellement de mandat ou de remplacer un membre faisant partie d'un des comités de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Madame Magalie Joncas

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil renouvelle le mandat de monsieur Kees Vanderheyden, à titre de membre du comité consultatif sur le développement de la culture et du tourisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, pour une période allant jusqu'au 2 juin 2018.

2016-440

**RENOUVELLEMENT DE MANDATS DE MEMBRES - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT QUE les mandats de messieurs Jean-Marc Bernard et Denis Pion, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire venaient à échéance le 2 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE messieurs Bernard et Pion ont signifié leur intérêt à poursuivre leur mandat respectif au sein dudit comité;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 1194 établissant les règles de régie interne des comités du conseil de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, par lequel le conseil municipal a le pouvoir de procéder à la nomination d'un membre, décider du renouvellement de mandat ou de remplacer un membre faisant partie d'un des comités de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil renouvelle les mandats, de messieurs Jean-Marc Bernard et Denis Pion, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, et ce, pour la période du 6 décembre 2016 au 5 décembre 2018.

2016-441

**NOMINATION D'UN MEMBRE - COMITÉ SUR LA SANTÉ ET LES SAINES HABITUDES DE VIE DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant par le départ d'un membre au sein du comité sur la santé et les saines habitudes de vie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a le pouvoir de procéder à la nomination des membres au sein des différents comités de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE madame Guylaine Vachon a déposé sa candidature afin de faire partie du comité sur la santé et les saines habitudes de vie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil nomme madame Guylaine Vachon, à titre de membre au sein du comité sur la santé et les saines habitudes de vie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, et ce, pour la période du 6 décembre 2016 au 7 mars 2018.

2016-442

**PROLONGATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU DÉPLOIEMENT EN MODE MULTICASERNE**

CONSIDÉRANT QUE les villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand et la municipalité de McMasterville ont signé le 21 mars 2012 une entente intermunicipale relative au déploiement en mode multicaserne dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu et que cette entente prenait fin le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-399 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2015, laquelle autorisait la prolongation de ladite entente jusqu'au 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-214 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 juin 2016, laquelle autorisait une seconde prolongation de ladite entente jusqu'au 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les villes et la municipalité parties à l'entente conviennent à nouveau de prolonger l'entente actuellement en cours pour une période d'un (1) an, soit jusqu'au 31 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire autorise la prolongation de l'entente intermunicipale relative au déploiement en mode multicaserne dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour une période d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

2016-443

**DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU**

CONSIDÉRANT l'article 1.7.16 des " Documents complémentaires - cadre normatif ", inclus au schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), stipulant qu'une distance minimale de 30 mètres doit être prévue entre toute construction résidentielle et l'emprise de la voie ferrée;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure est facilement applicable dans les nouveaux développements, mais que l'application de cette norme cause des difficultés dans les quartiers existants;

CONSIDÉRANT les "Lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires", document préparé pour la Fédération canadienne des municipalités et l'Association des chemins de fer du Canada en mai 2013, qui stipulent que ces mesures ne sont pas conçues pour être appliquées après coup dans les quartiers résidentiels existants à proximité d'activités ferroviaires (article 2.3) et que dans les cas où la mise en place des mesures d'atténuation standards n'est pas possible, des solutions d'aménagement de remplacement peuvent être mises de l'avant, en tenant compte du processus d'évaluation de la viabilité des aménagements (article 3.1.2.);

CONSIDÉRANT QUE pour des milieux urbanisés comme le secteur du vieux village de Mont-Saint-Hilaire, une évaluation spécifique doit être réalisée afin de voir les mesures de mitigation possibles sans complètement interdire tous nouveaux projets, mais que cette mesure d'analyse spécifique n'a pas été prévue au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire demande à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) de modifier son schéma d'aménagement afin d'y intégrer une mesure d'exception pour les secteurs déjà construits concernant la distance minimale de 30 mètres prévue entre toute construction résidentielle et l'emprise de la voie ferrée.

2016-444

#### **PROTECTION DES MONTÉRÉGIENNES - DEMANDE À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

CONSIDÉRANT l'importance d'entreprendre des actions afin de conserver les valeurs identitaire, écologique, paysagère, patrimoniale, historique et territoriale des Montérégiennes dont le mont Saint-Hilaire fait partie;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, la concertation entre les différents intervenants, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, les MRC des territoires visés par la présence des Montérégiennes et les villes faisant partie de ces MRC, revêt un caractère primordial;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'instruments législatifs et règlementaires, dont l'intégration au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), est requise afin de répondre aux enjeux de protection et de mise en valeur de ces collines, et ce, selon les particularités de chacune dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT le caractère distinctif du mont Saint-Hilaire reconnu comme réserve de biosphère de l'UNESCO et qui comporte des bois jugés comme étant des écosystèmes forestiers exceptionnels et plusieurs terrains en réserve naturelle de conservation;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil demande à la Communauté métropolitaine de Montréal d'analyser la possibilité d'intégrer à même son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), des éléments sur la protection des Montérégiennes, dont le mont Saint-Hilaire.

Que ce conseil demande également à la Communauté métropolitaine de Montréal de former, dès à présent, un comité technique à cet effet et qu'un représentant de la Ville de Mont-Saint-Hilaire fasse partie dudit comité.

**2016-445**      **RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE DE CIRCULATION À DIVERS ENDROITS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - LES CONSULTANTS S.M. INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du rapport final de l'étude de circulation à divers endroits sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire, portant le numéro F1520557, préparé par Les Consultants S.M. inc., en date d'août 2016.

**2016-446**      **COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 30 SEPTEMBRE 2016 DU COMITÉ DES FINANCES DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Madame Magalie Joncas

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du compte rendu de la rencontre du 30 septembre 2016 du comité des finances de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-447**      **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016 DU COMITÉ DE REVITALISATION DU VIEUX VILLAGE DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 septembre 2016 du comité de revitalisation du vieux village de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et approuve les recommandations suivantes:

- 2016-010      :    Quant aux feux de circulation pour piétons - angle de la rue Sainte-Anne et chemin des Patriotes
- 2016-011      :    Parcours actif dans le vieux village

**2016-448**      **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2016 DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DU TOURISME DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté

**APPUYÉ PAR :** Madame Magalie Joncas

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 novembre 2016 du comité consultatif sur le développement de la culture et du tourisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et approuve les recommandations suivantes:

- 2016-006      :    Relocalisation des oeuvres " Un arbre à aimer " et " Compote "

- 2016-007 : Présentation du projet " Bureau du cinéma " au comité de développement culturel de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

**2016-449**      **COMPTES RENDUS DES RENCONTRES DU COMITÉ CONSULTATIF RELATIF À L'ÉVALUATION DES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET À L'INTÉGRATION DU PMAD À MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception des comptes rendus des rencontres du 22 janvier 2014, 29 janvier 2014, 6 février 2014, 12 février 2014, 19 février 2014, 26 février 2014, 12 mars 2014, 19 mars 2014, 26 mars 2014, 3 avril 2014, 9 avril 2014, 14 avril 2014, 24 avril 2014, 30 avril 2014, 8 mai 2014, 29 mai 2014, 5 juin 2014, 11 juin 2014, 18 juin 2014 (17 h 30), 18 juin 2014, 12 février 2015, 25 février 2015, 25 mars 2015, 15 avril 2015, 22 avril 2015, 27 mai 2015, 8 juillet 2015, 16 septembre 2015, 14 octobre 2015, 25 novembre 2015, 13 janvier 2016, 23 mars 2016, 20 avril 2016, 18 mai 2016, 14 juin 2016, 7 juillet 2016, 20 juillet 2016, 31 août 2016, 7 septembre 2016, 27 septembre 2016 et 19 octobre 2016 du comité consultatif relatif à l'évaluation des orientations de développement et à l'intégration du PMAD à Mont-Saint-Hilaire.

**2016-450**      **MÉMOIRES SUR L'AVANT-PROJET DE PLAN D'URBANISME DURABLE - RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF RELATIF À L'ÉVALUATION DES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET À L'INTÉGRATION DU PMAD À MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception des recommandations datées d'octobre 2016, du comité consultatif relatif à l'évaluation des orientations de développement et à l'intégration du PMAD à Mont-Saint-Hilaire, intitulées: " Mémoires sur l'avant-projet de plan d'urbanisme durable ".

**2016-451**      **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2016 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2016 du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-452**      **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2016 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 novembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

2016-453

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 novembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

...Monsieur le conseiller Jean-Pierre Brault se retire des délibérations entourant ce sujet de l'ordre du jour.

2016-454

**PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉROS 2016-82, 2016-83, 2016-84, 2016-85, 2016-86, 2016-87, 2015-99, 2016-54, 2016-68 ET 2016-28**

CONSIDÉRANT les recommandations du procès-verbal du 22 novembre 2016 du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire touchant les projets suivants:

- PIIA 2016-82 : 485, chemin des Moulins  
Plans et recommandation 2016-145-R (annexe A)
- PIIA 2016-83 : 23, rue Charlevoix  
Plans et recommandation 2016-146-R (annexe B)
- PIIA 2016-84 : 681, Grande Allée  
Plans et recommandation 2016-147-R (annexe C)
- PIIA 2016-85 : 215-219, rue Provencher  
Plans et recommandation 2016-148-R (annexe D)
- PIIA 2016-86 : 543-549, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
Plans et recommandation 2016-149-R (annexe E)
- PIIA 2016-87 : 480, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
Plans et recommandation 2016-150-R (annexe F)
- Révision PIIA 2015-99 : 480, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
Plans et recommandation 2016-151-R (annexe G)
- Révision PIIA 2016-54 : 1269, chemin Rouillard  
Plans et recommandation 2016-152-R (annexe H)
- Révision PIIA 2016-68 : 581, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
Plans et recommandation 2016-153-R (annexe I)
- Révision PIIA 2016-28 : 77, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier  
Plans et recommandation 2016-154-R (annexe J)

CONSIDÉRANT QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au règlement numéro 847 concernant les P.I.I.A.;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale et les recommandations énumérées ci-dessus, lesquels plans, étant sujets aux conditions formulées auxdites recommandations, sont joints à la présente résolution comme annexes " A " à " J " pour en faire partie intégrante.

...Monsieur le conseiller Jean-Pierre Brault réintègre les débats.

...Monsieur le maire Yves Corriveau, demande aux personnes présentes si quelqu'un désire se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure numéro 2016-08 concernant le 1560, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier :

Aucune intervention.

**2016-455**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2016-08 - 1560, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve la demande de dérogation mineure numéro 2016-08 présentée par le propriétaire de la propriété portant le numéro d'immeuble située au 1560, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Celle-ci vise l'autorisation d'une allée de circulation de 6,2 mètres de largeur, alors que le règlement de zonage numéro 845 prescrit une largeur minimale de 6,5 mètres, permettant ainsi une dérogation de 0,3 mètre.

Cette dérogation mineure vise également l'implantation d'un conteneur semi-enfoui en cour latérale gauche à un minimum de 2 mètres de la ligne de lot, alors que le règlement de zonage numéro 845 prescrit l'implantation d'un dispositif pour remise à déchets par la construction d'une annexe au bâtiment principal ou l'implantation d'un enclos à déchets situé en cour arrière à 1 mètre de toute ligne de lot, et ce, afin d'optimiser l'aménagement de l'emplacement et la position d'un conteneur semi-enfoui qui servira de dispositif pour remise à déchets, tel qu'il appert au plan émis par monsieur Sylvain Labrecque, arpenteur-géomètre, en date du 8 novembre 2016, portant le numéro de minute 3335, joint à la présente résolution comme annexe " A " pour en faire partie intégrante.

Que ladite dérogation est approuvée en conformité à la recommandation 2016-144-R du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire en date du 22 novembre 2016, jointe à la présente résolution comme annexe " B " pour en faire partie intégrante.

**2016-456**

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 828 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017**

Avis de présentation est donné par le conseiller Sylvain Houle à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2017.

**2016-457**

**AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT APPROUVANT LE BUDGET 2017 ET LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**

Avis de présentation est donné par le conseiller Frédéric Dionne à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement approuvant le budget de l'année 2017 et décrétant les taux de la taxe foncière générale dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.



**2016-458**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'EAU 2017**

Avis de présentation est donné par le conseiller Emile Grenon-Gilbert à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-459**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES MATIÈRES RECYCLABLES 2017**

Avis de présentation est donné par le conseiller Joseph Côté à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux des taxes sur les ordures ménagères et les matières recyclables (comprenant les résidus verts) pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-460**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES 2017**

Avis de présentation est donné par le conseiller Jean-Pierre Brault à l'effet, qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-461**      **AVIS DE PRÉSENTATION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2017**

Avis de présentation est donné par la conseillère Magalie Joncas à l'effet, qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter un règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2017 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

**2016-462**      **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ING 2015-22 - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - MANDAT ANNUEL CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – LABO S.M. INC.**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-421 par laquelle le conseil approuvait la soumission de la compagnie Labo S.M. inc. concernant le contrat ING 2015-22 relatif à des services professionnels en ingénierie pour le contrôle qualitatif des matériaux pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat prévoyait une option de reconduction pour deux (2) années supplémentaires, soit les années 2017 et 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite renouveler pour l'année 2017 ledit contrat, selon la clause d'indexation des coûts prévus au devis;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Joseph Côté  
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve le renouvellement, pour l'année 2017, du contrat ING 2015-22 concernant des services professionnels en ingénierie pour le contrôle qualitatif des matériaux avec la compagnie Labo S.M. inc.

Que le présent renouvellement est approuvé en conformité avec la recommandation de monsieur Daniel Desroches, directeur général, contenue dans son rapport en date du 23 novembre 2016.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

2016-463

**OCTROI DU CONTRAT TP 16-12 - FOURNITURE, COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES CONTENEURS DE L'ÉCOCENTRE – MELIMAX TRANSPORT INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Frédéric Dionne

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve, conditionnellement aux approbations requises par la loi, la soumission de Melimax Transport inc., au montant de 81 938,69 \$, incluant les taxes, dans le cadre du contrat TP 16-12 pour la fourniture, la collecte, le transport et le traitement des conteneurs de l'Écocentre, pour l'année 2017, étant la plus basse soumission conforme reçue relativement audit contrat.

Que le contrat soit automatiquement reconduit d'année en année, pour une période n'excédant pas deux années subséquentes, aux mêmes conditions et selon l'indexation des prix unitaires du contrat pour les années 2018 et 2019, et ce, conformément aux articles 15.00 et 2.03 du *Contrat* inclus aux documents d'appel d'offres, à moins que l'une ou l'autre des parties n'en empêche la reconduction au moyen d'un avis écrit, reçu par l'autre partie au moins quatre-vingt-dix jours avant le 31 décembre de chaque année.

Que la présente soumission est approuvée en conformité avec la recommandation de monsieur Francis Leblanc, directeur du Service des travaux publics, contenue dans son rapport en date du 22 novembre 2016.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

2016-464

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENNEIGEMENT DE LA PENTE À GLISSER AU PARC DE LA GARE – SNÖ INNOVATION INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Madame Magalie Joncas

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve, conditionnellement aux approbations requises par la loi, la soumission de Snö Innovation inc., au montant de 13 421,03 \$, taxes incluses et carburant exclu, dans le cadre du contrat pour l'enneigement de la pente à glisser au parc de la Gare, pour la saison 2016-2017, étant la seule soumission reçue relativement audit contrat.

Que ce contrat pourrait être reconduit pour la saison 2017-2018, selon les mêmes termes et conditions, conformément à la soumission déposée.

Que la présente soumission est approuvée en conformité avec la recommandation de monsieur Pierre Bergeron, directeur du Service du loisir et de la culture, contenue dans son rapport du 23 novembre 2016.

Que la dépense, décrite au bon de commande LO 16-048, au montant de 13 421,03 \$, taxes incluses, soit payable à même le poste 02-755-20-419, et qu'il y a des crédits disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient et sont autorisés à signer tout acte ou document donnant effet à la présente.

### **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Ferdinand Berner	Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques
M. Louis-Georges Cournoyer	Terrains à développer à l'extérieur de la zone A-16 - densité requise Échanges de densités - zone A-16 et secteur en bordure de la Grande Allée Adjudication émission d'obligations au montant de 15 754 000 \$ Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal - protection des Montérégiennes
M. Jacques Morneau	Budget de l'année 2017 Possibilités d'échanges entre les villes - densification Densification - échanges de terrains - zone A-16 et secteur en bordure de la Grande Allée
M. Jean-Luc Halde	Financement d'une dépense - revenu reporté fonds local Pétition déposée - arrêt obligatoire rue Comtois Travaux chemin de la Montagne Développement de la zone A-16
Mme Carole Blouin	Déclaration du maire sur la zone A-16 - scénarios envisagés Comité de suivi zone A-16 – impacts des recommandations - structure et composition Échéancier du programme particulier d'urbanisme zone A-16 Plan d'urbanisme durable - questionnaire concernant divers éléments
Mme Antoinette Leroux	Mise en place d'une politique patrimoniale Horloge sur le bâtiment de la gare
M. Jean-Yves Héroux	Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal - protection des Montérégiennes Comité de suivi zone A-16 - formation et mandat
M. Louis-Georges Cournoyer	Plan d'urbanisme durable - délai pour le déposer Pipeline Esso

2016-465

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Emile Grenon Gilbert

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 22 h 35.

---

**Yves Corriveau, maire**

---

**Anne-Marie Piérard, avocate  
Greffière**